



Publication
15 Mars 2026
Numéro 161

DONNÉES
Février 2026

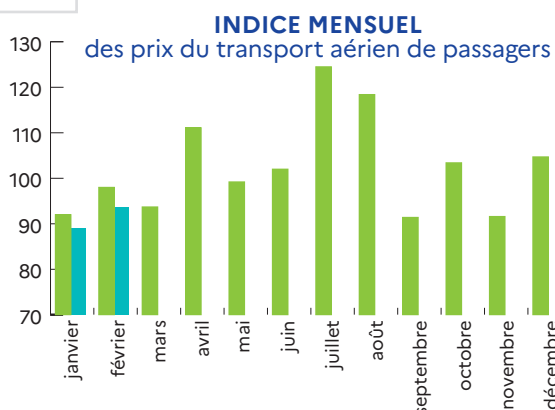
INDICE DES PRIX du transport aérien de passager



MÉTHODOLOGIE

Les indices de prix du transport aérien de passagers (IPTAP) sont calculés selon une méthodologie proche de celle de l'indice des prix à la consommation (IPC) de l'INSEE, avec toutefois un périmètre différent. En 2026, l'IPTAP DGAC repose sur les tarifs relevés sur 627 lignes aériennes (directes et indirectes), opérées par plus de 70 transporteurs. Les prix concernent des voyages aller-retour au départ de France (métropole et DROM), toutes taxes et surcharges comprises. Chaque mois, plus de 300 000 tarifs sont collectés via le système de réservation Travelport et les sites des compagnies. Les prix observés correspondent aux offres disponibles à la réservation, selon différents critères (date, durée, classe, type de billet, etc.). La pondération est fixée annuellement à partir de données de trafic et d'enquêtes passagers. **Les indices mesurent l'évolution des prix à structure de consommation constante et ne reflètent ni le prix moyen des billets vendus ni les recettes des compagnies.** Le détail de la méthodologie est disponible sur le site du ministère chargé des transports. à l'adresse suivante : <https://www.ecologie.gouv.fr/indice-des-prix-du-transport-aerien-passagers>

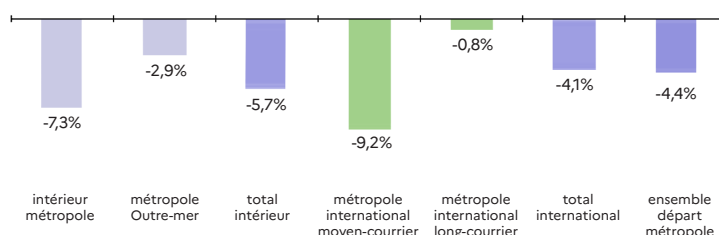
INDICE 100 = 2023
ZONE DE DÉPART
■ 2025 ■ 2026



L'indice des prix du transport aérien de passagers reflète l'évolution des prix des voyages du mois pour les passagers au départ de métropole, toutes classes de transport, tous motifs de voyage et toutes destinations confondues.

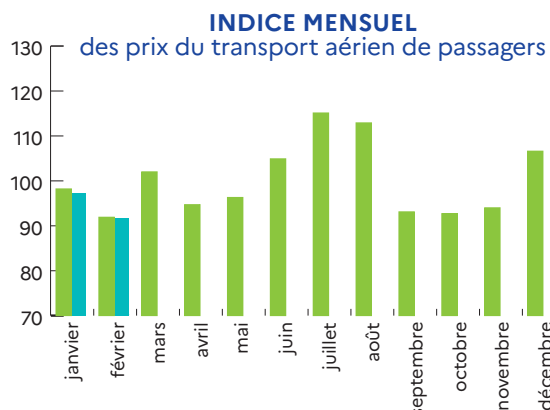
MÉTROPOLE

ÉVOLUTION des prix au départ février 2026 / février 2025



Départ Métropole vers chacune des destinations

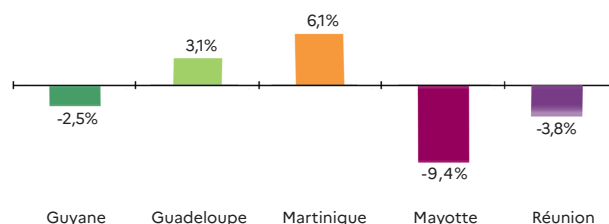
INDICE 100 = 2023
ZONE DE DÉPART
■ 2025 ■ 2026



L'indice des prix du transport aérien de passagers relatif aux DROM reflète l'évolution des prix des voyages du mois pour les passagers au départ de cinq départements et régions d'Outre-mer vers la métropole, sur des liaisons entre DROM et vers l'international.

DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

ÉVOLUTION des prix au départ février 2026 / février 2025



Zone de départ vers toutes destinations

INDICE MENSUEL des prix du transport aérien de passagers

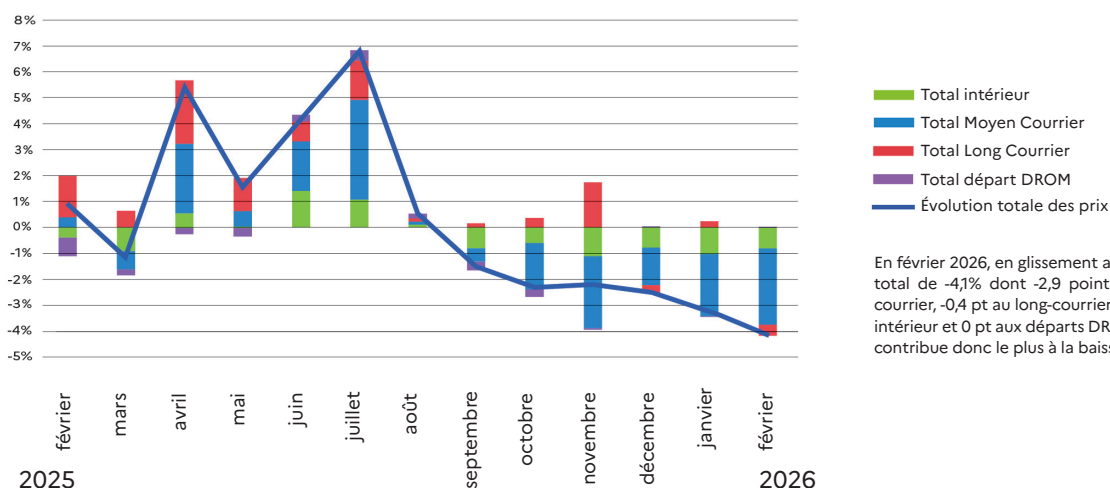
Voyage	Pondération 2026 ⁽¹⁾	Indices relatifs aux voyages du mois de février 2026 Indice 100 = 2023	Variations en % m/m-12			
			décembre	janvier	février	Cumul 2026
Intérieur métropole	862	96,7	- 6,8	- 9,1	- 7,3	- 8,2
Métropole - Outre-mer	534	94,3	- 2,7	- 4,0	- 2,9	- 3,4
Total intérieur (départ métropole)	1 396	96,0	- 5,2	- 7,3	- 5,7	- 6,5
Europe UE+ ⁽²⁾	2 069	88,8	- 6,6	- 8,2	- 9,3	- 8,8
Europe Non UE+ ⁽³⁾	265	85,7	- 4,6	- 6,6	- 8,8	- 7,8
Afrique du Nord et Proche Orient	848	91,6	1,1	- 9,0	- 9,3	- 9,2
Métropole - International moyen-courrier	3 182	89,4	- 4,5	- 8,2	- 9,2	- 8,7
Moyen Orient	241	103,4	1,7	1,7	- 1,9	- 0,2
Afrique ⁽⁴⁾	695	93,6	0,2	1,7	- 3,2	- 0,8
Asie - Pacifique	1 663	89,9	- 3,9	- 4,1	- 3,3	- 3,7
Amérique latine	603	98,8	3,4	4,0	2,9	3,4
Amérique du Nord	1 602	99,8	0,7	3,7	1,9	2,8
Métropole - International long-courrier	4 804	95,7	- 0,7	0,7	- 0,8	- 0,1
Total international (départ métropole)	7 986	93,2	- 2,2	- 2,6	- 4,1	- 3,4
Ensemble départ métropole	9 382	93,7	- 2,7	- 3,3	- 4,4	- 3,9
Ensemble départ DROM	618	91,7	0,7	- 1,0	- 0,3	- 0,7
Ensemble départ France	10 000	93,7	- 2,5	- 3,2	- 4,1	- 3,7

(1) : la structure de pondération reflète la consommation de transport aérien calculée à partir des estimations des trafics des véritables origines et destinations au départ de France en 2025 valorisées par les tarifs relevés en 2025. (2) : Pays d'Europe appartenant à l'Union Européenne (UE), l'Espace Economique Européen (EEE), la Suisse et le Royaume-Uni. (3) : Pays d'Europe n'entrant pas dans (2) ex : Turquie, Serbie ... (4) : hors Afrique du Nord.

Par rapport à 2025, l'échantillon s'enrichit en 2026 de 6 % de lignes supplémentaires notamment sur le réseau moyen courrier opérées par des transporteurs à bas coût pour assurer la représentativité des évolutions et de la diversité du marché.

Enfin, les taux de croissance présentés dans ce document sont calculés par rapport à l'année A-1 (en l'occurrence, 2025) ou au mois équivalent de cette année (m/m-12).

ÉVOLUTION totale des prix et CONTRIBUTIONS par grands faisceaux géographiques



Aide à la lecture : Pour un mois donné, la somme des contributions de chaque faisceau correspond à l'évolution totale de l'IPTAP du mois considéré.



Direction générale de l'Aviation civile
 Direction du transport aérien
 Sous-direction des études,
 des statistiques et de la prospective
 Bureau des études économiques
 50, rue Henry Farman 75720 Paris cedex 15
dta-etudes-eco-bf@aviation-civile.gouv.fr